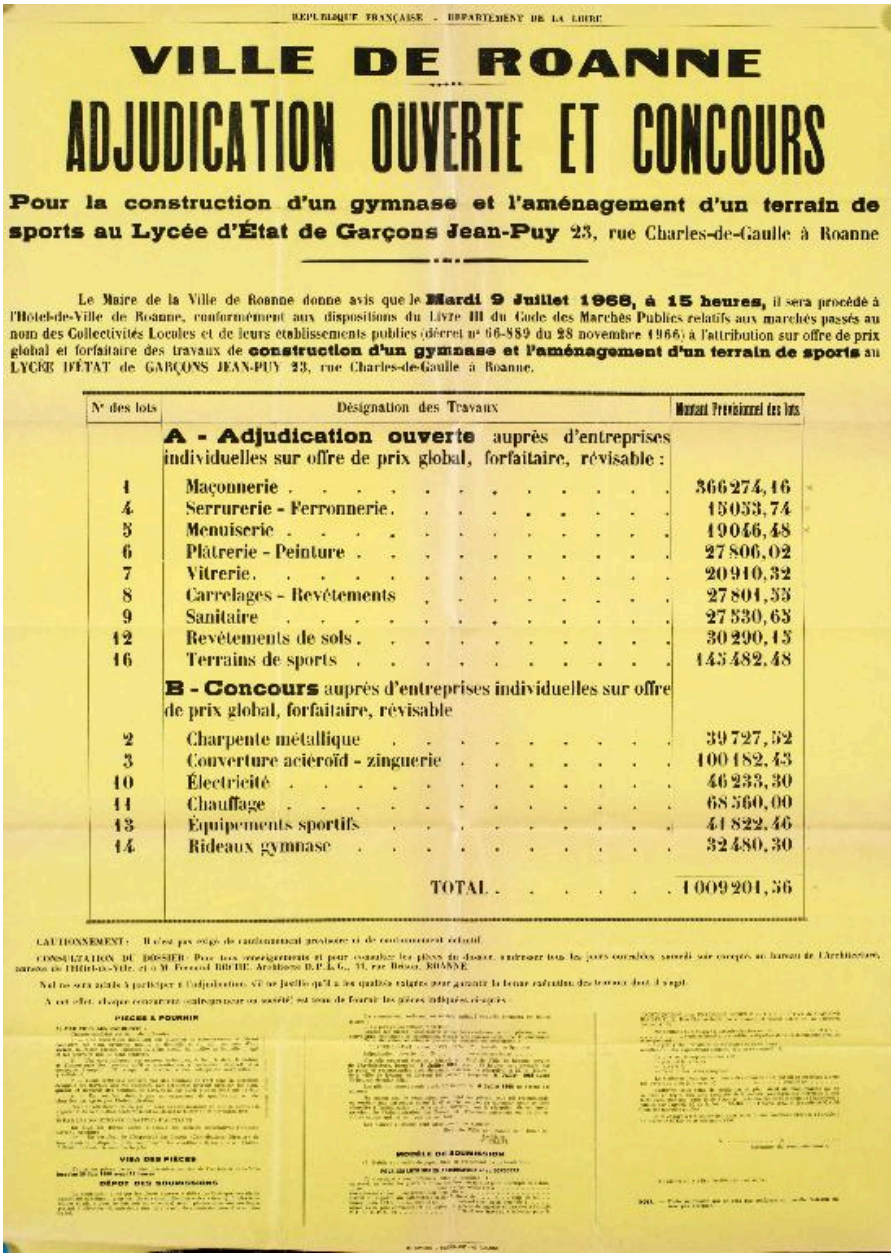

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

VILLE DE ROANNE

ADJUDICATION OUVERTE ET CONCOURS

Pour la construction d'un gymnase et l'aménagement d'un terrain de sports au Lycée d'État de Garçons Jean-Puy 23, rue Charles-de-Gaulle à Roanne

Le Maire de la Ville de Roanne donne avis que le **Mardi 9 Juillet 1968, à 15 heures,** il sera procédé à l'Hôtel-de-Ville de Roanne, conformément aux dispositions du Livre III du Code des Marchés Publics relatifs aux marchés passés au nom des Collectivités Locales et de leurs établissements publics (décret n° 66-889 du 28 novembre 1966) à l'attribution sur offre de prix global et forfaitaire des travaux de **construction d'un gymnase et l'aménagement d'un terrain de sports** au LYCÉE D'ÉTAT de GARÇONS JEAN-PUY 23, rue Charles-de-Gaulle à Roanne.

N° des lots	Désignation des Travaux	Montant Prévisionnel des lots
	A - Adjudication ouverte auprès d'entreprises individuelles sur offre de prix global, forfaitaire, révisable :	
1	Maçonnerie	366 274,16
4	Serrurerie - Ferronnerie	15 053,74
5	Menuiserie	19 046,48
6	Plâtrerie - Peinture	27 806,02
7	Vitrerie	20 910,32
8	Carrelages - Revêtements	27 801,55
9	Sanitaire	27 530,65
12	Revêtements de sols	30 290,15
16	Terrains de sports	145 482,48
	B - Concours auprès d'entreprises individuelles sur offre de prix global, forfaitaire, révisable	
2	Charpente métallique	39 727,52
3	Couverture aciéroïd - zinguerie	100 182,43
10	Électricité	46 233,30
11	Chauffage	68 560,00
13	Équipements sportifs	41 822,46
14	Rideaux gymnase	32 480,30
	TOTAL	1 009 201,56

CAUTIONNEMENT : Il n'est pas exigé de cautionnement provisoire et de cautionnement définitif.

CONSULTATION DU DOSSIER : Pour tous renseignements et pour examiner les pièces du dossier, s'adresser tous les jours ouvrables, samedi soir compris, au bureau de l'Architecture, mairie de l'Hôtel-de-Ville, et à M. Perrand BOCHE, Architecte D.P.L.G., 11, rue Bessat, ROANNE.

Nul ne sera admis à participer à l'adjudication s'il ne justifie qu'il a les qualités requises pour garantir la bonne exécution des travaux dont il s'agit.

A cet effet, chaque concurrent (entrepreneur ou société) est tenu de fournir les pièces indiquées ci-après :

PIÈCES À FOURNIR

VISA DES PIÈCES

DÉPOT DES SOUMISSIONS

MODÈLE DE SOUMISSION

Affiche. Adjudication ouverte et concours pour la construction d'un gymnase... (1968)

IVR82_20134201208NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pascal Lemaître
Date de prise de vue : 2013
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation